



FORMATION À DISTANCE

**Culture et
Communication**

Parcours

*Éducation artistique
et culturelle*

DOMAINE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

CODE RNCP38204

Se former par bloc de compétences ou à la carte

Le master « Master Culture et communication, parcours : Éducation Artistique et Culturelle : Rencontres, pratiques, connaissances. Publics, territoires et temps de la vie » a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle. Il articule son programme autour des piliers de l'EAC : la connaissance (des arts et de la culture), la rencontre (avec les artistes et les œuvres) et la pratique (des arts et de la culture).

SE FORMER PAR BLOC

Le découpage de l'offre de formation du Master en blocs de compétences, permet de proposer des modules de formation sur mesure et certifiants à destination du public de la formation continue : enseignant, artiste, animateur socioculturel, chargé de communication, responsable de l'action culturelle, artiste, ... Entièrement à distance et hors temps de travail, les blocs de compétences permettent de développer son employabilité en construisant son parcours professionnel par étapes.

UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a introduit la notion de bloc de compétences.

Un bloc de compétences est une partie d'un diplôme. Autrement dit, un bloc de compétences est un ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées. Ces blocs permettent de certifier les compétences alors acquises dans le domaine de l'EAC.

Le master « Culture et communication Éducation Artistique et Culturelle » se compose de sept blocs de compétences inscrits dans le Répertoire national des certifications professionnelles (code RNCP 38204) dont six sont accessibles sans prérequis.

DEROULEMENT DE LA FORMATION 100% INTERNET

La durée d'un cours est de 37h à 60h, réparties sur 12 à 13 semaines.

Le travail apprenant est estimé de 3h à 5h par semaine. Chaque module comprend des enseignements, de la mise en pratique et l'accompagnement 100% en ligne.

Les modules sont validés par un contrôle continu, sous la forme de QCM, exposés, dossiers, de l'apprentissage par projet ou par problème.

PRÉ-REQUIS

Toutes personnes intéressées par l'Éducation Artistique et Culturelle et souhaitant développer ses compétences dans ce domaine est en mesure de s'inscrire aux blocs de compétences.

CALENDRIER

2024-2025

S1
EAC 101, EAC 102,
EAC 108, EAC 201

S2
EAC 103, EAC 105, EAC 106,
EAC 107, EAC 202

2025-2026

S1
EAC 104, EAC 109,
EAC 110, EAC 201

S2
EAC 102, EAC 107, EAC 114
EAC 202, CCE 204

Formation par bloc de compétences

BLOC 01

Mettre en œuvre les usages des outils numériques dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle
RNCP38204BC01

EAC 109 | 8 ects
Maîtriser des logiciels d'enquêtes et de traitement des données (60 heures)

EAC 110 | 4 ects
Produire et scénariser de ressources en EAC - Atelier Podcast (37 heures)

EAC 114 | 4 ects
Former aux médias et aux cultures numériques – Atelier éducation aux médias et à l'information pour le développement de l'esprit critique (37 heures)

CCE 204 | 4 ects
Fondamentaux du numérique en EAC (37 heures)

BLOC 02

Production des savoirs en éducation artistique et culturelle
RNCP38204BC02

EAC 106 | 4 ects
Construction du projet scientifique et professionnel en EAC (37 heures)

EAC 116 | 4 ects
Produire des savoirs en EAC : mémoire 1ère année (45 heures)
UE accessible uniquement sur dossier de candidature

BLOC 04

Concevoir et conduire des projets d'éducation artistique et culturelle
RNCP38204BC04

EAC 102 | 4 ects
Connaître les politiques publiques de la culture : de l'éducation populaire à l'EAC (37 heures)

EAC 104 | 4 ects
Construire ses outils pour évaluer de projets en EAC (37 heures)

EAC 107 | 4 ects
Concevoir et conduire des projets en EAC (37 heures)

BLOC 05

Identifier les spécificités des champs éducatifs et culturels
RNCP38204BC05

EAC 103 | 4 ects
Mettre en place des expériences innovantes en EAC (37 heures)

EAC 105 | 6 ects
Développer des actions d'éducation artistique et culturelle à l'école (45 heures)

EAC 108 | 4 ects
Travailler avec un artiste (37 heures)

BLOC 06

Identifier les dynamiques de la culture et la communication
RNCP38204BC06

EAC 101 | 4 ects
Acquérir les fondamentaux des arts et de la culture (37 heures)

BLOC 07

Piloter des projets artistiques et culturels nationaux et internationaux
RNCP38204BC06

EAC 201 | 6 ects
Conduire des actions 100% EAC accessibles à tous (45 heures)

EAC 202 | 6 ects
Identifier et collaborer avec les réseaux d'acteur de l'EAC en France et à l'International (45 heures)

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT

L'équipe pédagogique de l'Inseac du Cnam vous offre un accompagnement pendant votre parcours de formation à la fois sur les aspects administratifs, financiers, pédagogiques et techniques.

En fonction de votre situation, plusieurs modalités de financements sont possibles : paiement en plusieurs fois, financement employeur, mobilisation du Compte Personnel de Formation... Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter les services scolarité et formations.

L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (INSEAC DU CNAM)

La création de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) répond à la volonté conjointe des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la Ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la diffusion de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC). Implanté à Guingamp, ville 100% EAC, l'INSEAC accueille des étudiants de toute la France et de plusieurs nationalités, en formation initiale et continue, qui se destinent à devenir des professionnels de l'EAC, du bac+1 au Doctorat.

PLUS D'INFORMATIONS

INSCRIPTIONS



CONTACT

Inseac du Cnam
4 rue Auguste Pavie
22200 Guingamp
www.cnam-inseac.fr
bzh_formations-inseac@lecnam.net
02 21 08 01 85

Tarifs - Par unité d'enseignement

Nombre d'ECTS par unité	Unités concernées	Tarif autofinancement	Tarif France Travail	Tarif employeur
4 ECTS 37 heures	EAC 101, EAC 102, EAC 103, EAC 104, EAC 106, EAC 107, EAC 108, EAC 110, CCE 204	185,00€	185,00€	740,00 €
6 ECTS 45 heures	EAC 105 EAC 116	225,00€	225,00€	900,00 €
6 ECTS 45 heures	EAC 201 EAC 202	360,00€	360,00€	900,00 €
8 ECTS 60 heures	EAC 109	300,00€	300,00€	1 200,00 €

Tarifs - Par bloc de compétences

Numéro du bloc	Nom du bloc	Tarif CPF
Bloc 1 RNCP38204BC01	Mettre en œuvre les usages des outils numériques dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle	1 035,00 €
Bloc 2 RNCP38204BC02	Production des savoirs en éducation artistique et culturelle	570,00 €
Bloc 4 RNCP38204BC04	Concevoir et conduire des projets d'éducation artistique et culturelle	935,00 €
Bloc 5 RNCP38204BC05	Identifier les spécificités des champs éducatifs et culturels	775,00 €
Bloc 6 RNCP38204BC06	Identifier les dynamiques de la culture et la communication	185,00 €
Bloc 7 RNCP38204BC07	Piloter des projets artistiques et culturels nationaux et internationaux	720,00 €